

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN
"SEINE-NORMANDIE"

Conseil d'administration
du
30 Avril 1976

DELIBERATION N°76-9 DU 30 AVRIL 1976
PORTANT ANNULATION
DE DEUX ORDRES DE RECETTE
(Syndicat de Saint Romain de Colbosc)

Le Conseil d'Administration,

- vu les taux de la redevance pour prélèvement du 2ème programme d'intervention de l'Agence,
- vu la demande de la Compagnie des Eaux de la Banlieue du HAVRE, fermière du Syndicat de SAINT ROMAIN DE COLBOSC

DECIDE

Article unique - les ordres de recette du Syndicat de SAINT ROMAIN DE COLBOSC représentant le rappel de la redevance pour prélèvement au titre des années 1972 et 1973 et ayant fait l'objet des titres n° 10.437 d'un montant de 4.760,80 F pour l'année 1972 et n° 10.441 d'un montant de 6.081,26 F pour l'année 1973, sont annulés

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

F. VALIRON

L. LANIER